



Paris, le 8 juillet 2009
N° 26/05-09

Ouverture du 9 au 15 juillet 2009 de la procédure de désintéressement des porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes («OCEANE») émises par Maurel & Prom et venant à échéance le 1er janvier 2010



A l'issue de la procédure de construction d'un livre d'ordres inversé mise en place concomitamment au lancement d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes venant à échéance le 31 juillet 2014, les Etablissements Maurel & Prom (la « Société »), par l'intermédiaire des Chefs de File et Teneurs de Livres Associés, ont recueilli des intérêts vendeurs sur les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes venant à échéance le 1er janvier 2010 (les « OCEANE 2010 ») représentant environ 35% du montant nominal total des OCEANE 2010 initialement émises. Le prix offert par la Société était égal à la valeur nominale des obligations augmentée d'une prime de 1,6 %, soit 22,80 euros.

La Société a procédé au rachat des OCEANE 2010 collectées dans le livre d'ordres inversé le 8 juillet 2009.

A la suite de ce rachat hors marché, la Société s'est engagé, pour assurer un traitement équitable de tous les porteurs d'OCEANE 2010, à désintéresser le marché en France. La Société sera ainsi présente à l'achat sur le marché Euronext Paris entre le 9 juillet 2009 inclus et le 15 juillet 2009 inclus, soit pendant 5 jours de bourse, à un prix identique à celui versé aux porteurs d'OCEANE 2010 ayant cédé celles-ci dans le cadre des opérations hors marché, soit 22,80 euros par OCEANE 2010.

Les opérations de désintéressement du marché seront réalisées par l'intermédiaire de BNP PARIBAS.

Tout porteur souhaitant céder ses OCEANE 2010 devra passer un ordre de vente stipulé au prix de 22,80 euros auprès de son intermédiaire financier.

Le 15 juillet 2009 après clôture du marché, la Société annoncera le montant total des OCEANE 2010 rachetées par voie de communiqué de presse.

Les OCEANE 2010 rachetées seront annulées selon les termes du contrat d'émission.

La Société se réserve la possibilité de continuer à racheter des OCEANE 2010 en bourse ou hors bourse après la période de désintéressement. Toutefois, si la Société venait à racheter de nouveaux blocs d'OCEANE 2010 représentant une tranche de 10% au moins du montant total des OCEANE 2010 initialement émises, elle s'engage à mettre en œuvre, dans un délai de deux jours de bourse suivant le dernier rachat formant une tranche de 10%, une nouvelle période de désintéressement du marché d'au moins cinq jours de bourse consécutifs à un prix de rachat par OCEANE 2010 égal à la somme (i) du prix d'achat (déduction faite des intérêts courus et non payés) le plus élevé des achats réalisés par la Société au cours des douze derniers mois et (ii) des intérêts courus et non payés sur les OCEANE 2010 depuis la date de paiement précédant la date de rachat jusqu'à celle-ci.



Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

INFLUENCES

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

AVERTISSEMENT

La distribution de ce communiqué, l'engagement d'achat, la réalisation de cet engagement et la participation à cette procédure peuvent, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Cette procédure ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où cette procédure ferait l'objet de telles restrictions.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne constitue pas une extension d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans un quelconque pays dans lequel une telle procédure ou sollicitation serait illégale et un ordre de vente d'OCEANE ne peut pas être accepté aux Etats-Unis d'Amérique ou des Etats-Unis d'Amérique. L'engagement d'exécuter des achats sur le marché en France ne peut être accepté par aucun moyen ou support en provenance des Etats-Unis d'Amérique ou aux Etats-Unis d'Amérique. Toute personne qui participera à l'opération sera considérée comme ayant accepté les limitations mentionnées ci-dessus.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**

Prochain rendez-vous :

30 juillet 2009 – Chiffre d'affaires premier semestre 2009
27 août 2009 - Résultats premier semestre 2009